

Pour publication immédiate

Le 10 mars 2009

Les ACVM offrent aux investisseurs de nouvelles ressources sur la prévention de la fraude

Calgary – Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) lancent en mars le Mois de la prévention de la fraude en présentant de nouvelles ressources sur l'investissement et la prévention de la fraude destinées aux Canadiens.

« Le ralentissement de l'économie a donné aux fraudeurs l'occasion d'exploiter l'inquiétude des investisseurs, a déclaré Jean St-Gelais, président des ACVM et président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers du Québec. Les outils mis à la disposition des investisseurs canadiens sur notre site Web actualisé sont conçus pour les aider à rester vigilants face aux escrocs. »

La vente sous pression est un type de fraude financière auquel les Canadiens devraient être particulièrement sensibilisés. La nouvelle brochure des ACVM intitulée *Les opérations de vente sous pression – Risquez-vous d'en être victime?*, offerte sur leur site Web, indique :

- comment les escrocs s'y prennent et ce dont il faut se méfier;
- qui est à risque;
- comment se protéger.

Le site Web des ACVM, révisé récemment, offre aux investisseurs la nouvelle section « Évitez la Fraude », qui comprend un outil en ligne leur apprenant comment reconnaître la fraude.

Les ACVM demeurent partenaires du Forum sur la prévention de la fraude. Présidé par le Bureau de la concurrence, le Forum s'emploie à empêcher que les Canadiens ne soient victimes de fraude en leur apprenant à la reconnaître, à la signaler et à l'enrayer. Tout au long du mois de mars, les partenaires du Forum prendront part à plusieurs activités pancanadiennes, régionales et locales destinées à favoriser la prévention de la fraude.

Pour en savoir davantage sur les documents informatifs et les outils élaborés par les ACVM dans le but d'aider les Canadiens à reconnaître la fraude et à l'éviter, consulter le www.securities-administrators.ca.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

Renseignements :

Sylvain Théberge
Autorité des marchés financiers
514-940-2176

Andy Poon
British Columbia Securities Commission
604-899-6880

Wendy Connors-Beckett
Commission des valeurs mobilières
du Nouveau-Brunswick
506-643-7745

Donn MacDougall
Securities Office
Territoires du Nord-Ouest
867-920-8984

Louis Arki
Registre des valeurs mobilières
Nunavut
867-975-6587

Marc Gallant
Office of the Attorney General
Île-du-Prince-Édouard
902-368-4552

Fred Pretorius
Bureau des valeurs mobilières
Yukon
867-667-5225

Mark Dickey
Alberta Securities Commission
403-297-4481

Ainsley Cunningham
Commission des valeurs mobilières du
Manitoba
204-945-4733

Doug Connolly
Financial Services Regulation Div.
Terre-Neuve-et-Labrador
709-729-2594

Natalie MacLellan
Nova Scotia Securities Commission
902-424-8586

Perry Quinton
Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario
416-593-2348

Barbara Shourounis
Saskatchewan Financial Services
Commission
306-787-5842